

## Modèle de lettre aux candidats sur l'accès aux soins

Date

Adresse postale

Bonjour,

En tant qu'*infirmière immatriculée/infirmière praticienne [OU : infirmier immatriculé/infirmier praticien]*, je suis une professionnelle [OU un professionnel] de la santé ayant une connaissance et l'expérience du système de soins de santé, et je partage les objectifs communs d'améliorer la qualité des soins de santé et l'accès aux soins pour tous les gens du Nouveau-Brunswick.

Environ 20 000 personnes au Nouveau-Brunswick sont incapables de trouver un fournisseur de soins de santé primaires; il est donc clair que notre modèle traditionnel d'accès aux services a besoin d'être réformé. Pour y parvenir, le gouvernement doit être prêt à collaborer avec les parties prenantes du domaine de la santé, y compris les infirmières et infirmiers, afin de créer un programme public durable de cinq ans pour l'accès aux soins de santé primaires par le financement de postes d'infirmières praticiennes (IP) dans le secteur des soins de longue durée, comme fournisseurs de soins à la famille et dans le secteur de la santé mentale. Ailleurs dans le monde, et ailleurs au Canada, des cliniques communautaires de soins à la famille dirigées par des IP contribuent à réduire les temps d'attente et à améliorer les résultats pour les patients; ces cliniques intègrent une équipe interdisciplinaire qui travaille en collaboration de façon à optimiser les compétences de tous les professionnels de la santé qui la composent. Ce genre de modèle de soins de santé permet des interventions précoces de prévention et la gestion des maladies chroniques et des maladies liées au mode de vie et favorise une amélioration de l'état de santé général, tout en contribuant à la durabilité de notre système de santé public à but non lucratif.

Pour améliorer l'accès aux soins et éliminer le registre des patients du Nouveau-Brunswick immédiatement, nous devons aller de l'avant et mettre en œuvre un système de soins de santé primaires robuste. Si votre parti est élu en septembre, comment prévoit-il améliorer l'accès aux services de soins de santé primaires au Nouveau-Brunswick et, en particulier, l'accès aux soins de santé primaires en reconnaissance de l'urbanisation de la province et de la sous-utilisation actuelle des IP?

Améliorer l'accès aux services de santé pour tous les gens du Nouveau-Brunswick est seulement l'une des cinq priorités présentées par les organisations de professionnels de la santé les plus importantes de la province, représentant 8 600 infirmières et infirmiers. Un site Web commun, **Enjeux de la profession infirmière : priorités électorales 2018**, présente les priorités et offre des preuves à l'appui. Pour le consulter, allez à [www.enjeuxinfirmiersnb.ca](http://www.enjeuxinfirmiersnb.ca). Si vous avez des questions ou souhaitez discuter de ces enjeux plus en profondeur, n'hésitez pas à communiquer avec moi [COORDONNÉES].

En espérant avoir de vos nouvelles sous peu, recevez l'expression de mes salutations distinguées.

[NOM]